

LE BARRAGE B2 SUR L'ILL À COLMAR, INAUGURÉ !

Ce samedi 2 juillet 2022, Jean Rottner, Président de la Région Grand Est, aux côtés de Denise Buhl, Vice-Présidente déléguée à la Montagne, la Ruralité et le Patrimoine Local, Christelle Lehry, Jacques Cattin et Frédéric Pfliegersdoerffer, Conseillers Régionaux, Eric Straumann, Maire de Colmar et Marc Hoeltzel, Directeur de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, a inauguré le chantier de restauration du Barrage B2 sur l'Ill et la mise en service de la microcentrale hydroélectrique, à Colmar.

Gestionnaire du Domaine Public Fluvial de l'Ill, la Région est propriétaire et gestionnaire du Barrage B2. Cet ouvrage favorise la gestion des crues et soutient notamment la nappe phréatique en période d'étiage¹ en maintenant le niveau dans l'Ill. Sa restauration et plus largement celle des installations hydrauliques, piscicoles, sédimentaires et nautiques ont par ailleurs été pointées comme prioritaires dans le cadre du Schéma de gestion Globale de l'Ill.

Dans le cadre de ce schéma, les travaux d'un montant de plus de **2,2 millions d'euros** (2,014 millions d'euros financés par la Région Grand Est, 60 745 euros par l'Agence de l'Eau et 190 000 euros de Fonds FEADER) ont consisté à :

- ✓ Raccorder le barrage au réseau électrique (2,5 km de réseau posés).
- ✓ Automatiser le clapet afin d'améliorer et de sécuriser son fonctionnement en période de crue et d'étiage.
- ✓ Créer une microcentrale hydroélectrique en rive droite en implantant deux vis hydrodynamiques en contournement du barrage (production annuelle de 775 000 kWh soit l'équivalent de la consommation d'environ 170 foyers).
- ✓ Electrifier le passe-nacelle.
- ✓ Construire une rampe à canoës afin de faciliter la randonnée nautique.
- ✓ Améliorer la passe à poissons pour une meilleure traversée piscicole et favoriser la mesure de la température de l'eau.
- ✓ Mettre en place un dégrilleur automatisé afin de retirer les flottants et les déchets, les trier et les évacuer.

Démarrés en mars 2021, les premiers essais se sont déroulés en décembre 2021. La mise en service de la centrale est, quant à elle, intervenue en janvier 2022.

En complément de ces ouvrages, une passerelle sera posée fin 2022. Elle permettra de mettre en place un chemin de randonnée et de faciliter la traversée de l'Ill pour les piétons et les cyclistes.

Un second chantier sera également lancé à l'automne 2022 pour encourager la nidification du Vanneau huppé, préserver les terriers de blaireaux, créer une mare pour les amphibiens et l'entomofaune (faune constituée par les insectes). Les zones de frayères piscicoles (notamment pour le brochet) seront aussi restaurées. Ce projet se situe en rive droite de l'Ill, en aval du site de la centrale B2.



Phase des travaux à l'été 2021



Fin des travaux en décembre 2022

¹ Baisse périodique des eaux.